EPFL SB IPN LNM, PH H1 472 (Bâtiment PH), Station 3 - CH-1015 Lausanne

Téléphone: 021 693.44.14 Fax: 021 693.36.04

E-mail (Président) : alexandre.rydlo@epfl.ch E-mail (Secrétariat) : jocelyne.vassalli@epfl.ch

Site Internet: http://ae.epfl.ch



CH-1015 Lausanne, 25.08.2008/AB/AR/ab/ar

Rapport d'activités de l'Assemblée d'Ecole de l'EPFL

Législature 2006-2008

01.03.2006 - 31.08.2008

Historique

L'Assemblée d'Ecole (AE) de la législature 2006-2008 se réunit pour la première fois le 14.03.2006 à la salle Vittoz. Lors de cette première séance, l'AE élit la Pr Aude BILLARD (Corps enseignant (C ens)) comme Présidente.

L'AE désigne aussi à cette occasion son Bureau en les personnes d'Aude BILLARD (C ens), de Laetitia HENRIOT (Corps des étudiants (C étu)), d'Alexandre RYDLO (Corps intermédiaire (CI)) et de Michel FRESSINEAU (Corps du personnel administratif et technique (CAT)).

Lors de la deuxième séance de la législature (04.04.2006), l'Assemblée d'Ecole élit ensuite Michel FRESSINEAU comme Vice-président, fonction qu'il occupe jusqu'au 01.02.2007, date à laquelle il démissionne de l'AE et est remplacé par Luc JEANNERET (CAT).

Laetitia HENRIOT succède à Michel FRESSINEAU à cette fonction à compter du 13.02.2007 et David AYMONIN (CAT) le remplace au Bureau à partir de cette même date.

La Pr Aude BILLARD assure ensuite la présidence de l'AE jusqu'au 11.09.2007, date à laquelle elle remet sa démission pour de sérieuses raisons de santé. Patrik HOFFMANN (C ens) la remplace à l'AE.

Laetitia HENRIOT assure alors la présidence ad interim en qualité de Vice-présidente.

L'AE élit ensuite Alexandre RYDLO comme nouveau Président lors de sa séance du 02.10.2007. Ce dernier assure la présidence jusqu'à la fin de la législature, soit jusqu'au 31.08.2008.

Le présent rapport couvre la présidence sous Aude BILLARD (C ens), la présidence ad interim sous Laetitia HENRIOT (C etu), et la présidence sous Alexandre RYDLO (CI).

Séances de l'AE

L'AE se réunit au moins une fois par mois pendant toute la législature.

On dénombre :

- 28 séances ordinaires, dont 16 présidées par Aude BILLARD (C ens), 3 par Laetitia HENRIOT (C étu) et 9 par Alexandre RYDLO (CI);
- 1 journée « au vert » avec les Délégué-e-s des Conseils de Faculté (30.10.2006) ;
- 1 séance commune avec l'AE ETHZ à Zürich (07.11.2006);
- 1 séance commune avec l'AE ETHZ à Lausanne (11.09.2007) ;
- 2 séances extraordinaires (21.11.2006 et 02.05.2007).

EPFL SB IPN LNM, PH H1 472 (Bâtiment PH), Station 3 - CH-1015 Lausanne

Téléphone: 021 693.44.14 Fax: 021 693.36.04

E-mail (Président) : alexandre.rydlo@epfl.ch E-mail (Secrétariat) : jocelyne.vassalli@epfl.ch

Site Internet: http://ae.epfl.ch



La séance extraordinaire du 21.11.2006 est notamment convoquée pour permettre l'élection du Dr Markus STAUFFACHER comme Délégué des AE au CEPF, en remplacement du Dr Kristin BECKER VAN SLOOTEN, démissionnaire (voir ci-dessous), et traiter la très controversée « Directive relative aux voyages professionnels et au remboursement des frais » (voir ci-dessous).

La séance extraordinaire du 02.05.2007 est convoquée pour permettre une discussion avec le Pr Alexander ZEHNDER, Président du CEPF, et le Pr Patrick AEBISCHER, Président EPFL, au sujet de la difficile répartition des ressources 2008-2011 au sein du domaine des EPF (voir ci-dessous).

Durant les séances communes avec l'AE ETHZ, des thèmes d'intérêts généraux à chaque corps sont abordés et le lancement d'actions communes initié.

Lors de la journée « au vert », il est notamment rappelé aux membres nouvellement élus des Conseils de Faculté leurs droits et devoirs. Le thème plus général de la participation est aussi évoqué, notamment quant à comment la mettre concrètement en pratique et mieux la faire respecter.

Bureau de l'AE

Le Bureau de l'AE se réunit avant chaque séance de l'AE.

Sous la Présidence d'Alexandre RYDLO (CI), Markus STAUFFACHER est invité à participer aux séances du Bureau qui précèdent les séances ordinaires de l'AE. Il y participe régulièrement.

Sont discutés lors de chaque séance du Bureau les ordres du jour, les affaires courantes et l'actualité du moment.

Le Bureau rencontre par ailleurs régulièrement, avant chaque séance du CEPF, le Bureau de l'AE ETHZ en présence du Délégué des AE au CEPF. Les rencontres ont lieu soit par vidéoconférence, soit à Berne dans les locaux du CEPF. Le Bureau prend ainsi part à 8 vidéoconférences et se déplace 4 fois à Berne pendant la législature.

Les positions de l'AE EPFL et de l'AE ETHZ adoptées lors de ces séances sont ensuite transmises au CEPF par l'intermédiaire du Délégué des AE au CEPF.

Le Bureau rencontre aussi à 6 reprises les Délégué-e-s des Conseils de Faculté.

Représentation des AE au CEPF

Kristin BECKER VAN SLOOTEN, Déléguée de l'AE EPFL et de l'AE ETHZ au CEPF depuis le 01.01.2004 démissionne de sa fonction au 31.12.2006 pour éviter tout risque de conflit d'intérêts avec sa nouvelle fonction d'adjointe à la Présidence de l'EPFL.

Elle est remplacée par Markus STAUFFACHER de l'ETHZ le 01.01.2007.

Chacun des deux délégués assiste de manière très régulière aux séances de l'AE durant son mandat et informe des thèmes en cours de discussion au sein du CEPF. En retour, les commentaires et remarques des membres de l'AE nourrissent leurs prises de position sur ces thèmes lors des séances du CEPF.

Le mandat de Markus STAUFFACHER est renouvelé pour une durée de quatre ans le 03.07.2007 par vote unanime des membres de l'AE EPFL et de l'AE ETHZ, en reconnaissance de l'excellence de son travail de représentation, notamment lors de la très délicate question de la répartition budgétaire entre les deux EPF.

Discussions avec le Délégué de la Direction de l'EPFL à l'AE

Le Pr Giorgio MARGARITONDO, Vice-président pour les Affaires académiques (VPAA), assiste régulièrement aux séances de l'AE en tant que Délégué de la Direction de l'EPFL.

Lorsqu'il est empêché d'assister aux séances de l'AE, il est remplacé par un autre membre de la Direction.

EPFL SB IPN LNM, PH H1 472 (Bâtiment PH), Station 3 - CH-1015 Lausanne

Téléphone: 021 693.44.14 Fax: 021 693.36.04

E-mail (Président) : alexandre.rydlo@epfl.ch E-mail (Secrétariat) : jocelyne.vassalli@epfl.ch

Site Internet: http://ae.epfl.ch



Les contacts sont cordiaux et la nécessité, au début des séances de l'AE, de la présence d'un membre de la Direction pour transmettre à l'AE les décisions les plus récentes de la Direction ou répondre aux questions et/ou aux interpellations des membres de l'AE n'est plus à démontrer.

Rencontres avec le Président de l'EPFL

La Présidence de l'AE rencontre systématiquement avant les séances du CEPF, et après chaque vidéoconférence ou rencontre avec le Bureau de l'AE ETHZ au sujet de celles-ci, Patrick AEBISCHER, Président EPFL.

Les contacts sont ici aussi cordiaux et la nécessité de ces rencontres n'est plus à démontrer.

Les échanges qu'elles permettent, allant régulièrement au-delà des thèmes propres aux séances du CEPF, sont garants d'une meilleure communication de l'avis des étudiant-e-s et des employé-e-s de l'EPFL.

La présidence de l'EPFL étant toutefois une présidence forte et ambitieuse, c'est avec force et conviction que la Présidence de l'AE se doit d'appréhender ces rencontres pour transmettre au mieux l'avis des étudiant-e-s et des employé-e-s de l'EPFL.

Rencontre avec le Président du CEPF

L'AE rencontre à deux reprises le Président du CEPF.

La première rencontre a lieu lors de la séance extraordinaire du 02.05.2007, séance pendant laquelle, comme dit plus haut, le Pr Alexander ZEHNDER, Président du CEPF, accompagné du Pr Patrick AEBISCHER, Président EPFL, s'exprime au sujet de la répartition des ressources 2008-2011 au sein du domaine des EPF.

La deuxième rencontre a lieu le 08.07.2008. L'AE a alors le plaisir d'accueillir le Dr Fritz SCHIESSER, nouveau Président du CEPF depuis le 01.01.2008.

Rencontre avec d'autres personnes

Remplissant de manière permanente son mandat de veiller à la participation, l'AE invite régulièrement les membres de la Direction, les Chefs de service, les Délégués des employés à l'organe paritaire de la caisse de prévoyance du domaine des EPF et d'autres personnes tant internes qu'externes à l'EPFL pour lui présenter les consultations en cours ou l'entretenir au suiet de dossiers particuliers.

L'AE a ainsi le plaisir d'entendre le Pr Jan-Anders MANSON (VPRI) et le Pr Francis-Luc PERRET (VPPL) lors des consultations sur, respectivement, le Projet de révision des Directives de l'EPFL sur les contrats de recherche et le transfert de technologies (DCRTT) et sur la Directive relative aux voyages professionnels et au remboursement des frais, ainsi que le Pr Jacques GIOVANOLA, Doyen de l'Ecole Doctorale lors de la consultation sur la Reforme de l'Ecole Doctorale.

René BUGNION, Chef du Service des ressources humaines, Albert MEYER, Responsable des salaires, et Berthold WALTHER, Chef du Service financier, entretiennent l'AE de thèmes complexes et particulièrement sensibles comme, par exemple, les conditions de retraites sous le régime de la primauté des cotisations avec PUBLICA, la rémunération des assistants-doctorants, la rémunération du personnel soumis au Nouveau Système Salarial, ou l'introduction de la Directive relative aux voyages professionnels et au remboursement des frais.

La Dr Farnaz MOSER-BOUROUMAND présente aussi à l'AE les activités du Bureau de l'égalité et le Pr Roberto BARANZINI, de l'UNIL, explique le fonctionnement de la toute nouvelle commission du personnel de l'UNIL.

Les Délégués des employés à l'organe paritaire de la caisse de prévoyance du domaine des EPF renseignent, quant à eux, l'AE sur les activités de l'organe paritaire, les nombreux détails complexes et subtils du passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations, et les dernières évolutions de la caisse PUBLICA.

EPFL SB IPN LNM, PH H1 472 (Bâtiment PH), Station 3 - CH-1015 Lausanne

Téléphone: 021 693.44.14 Fax: 021 693.36.04

E-mail (Président) : alexandre.rydlo@epfl.ch E-mail (Secrétariat) : jocelyne.vassalli@epfl.ch

Site Internet: http://ae.epfl.ch



A noter, que l'AE organise avec ces derniers un forum public le 11.12.2007 afin de répondre aux nombreuses questions des employé-e-s de l'EPFL affilié-e-s à PUBLICA sur le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations. Ce forum permet notamment de livrer les premiers chiffres des nouvelles primes dont devront s'acquitter les employé-e-s.

Consultations

L'AE répond à 24 consultations pendant la législature. Un groupe de travail paritaire est formé lors de chaque consultation, groupe qui soumet à l'AE une proposition de prise de position. La prise de position est ensuite adoptée en séance ou, si besoin est, par voie électronique.

Durée du Mandat et élections 2007-2008

Afin d'uniformiser le calendrier des élections du Corps des étudiant-e-s avec celui des autres corps tout en tenant compte du nouveau calendrier académique, le calendrier des élections est changé pour tous les membres des conseils de faculté et de l'AE.

La législature débute maintenant avec l'année académique au mois de septembre. Les mandats de l'actuelle législature sont donc prolongés de six mois.

Election des Délégués des employé-e-s à l'Organe Paritaire de la Caisse de Pension du Domaine des EPF

Par Ordonnance du CEPF, l'AE est chargée, dans le courant de l'année 2007, d'élire les délégués des employés à l'organe paritaire de la caisse de prévoyance du domaine des EPF.

Ceci mène malheureusement à une large dissension entre l'APC d'un coté et l'AE et les autres associations représentatives des corps de l'autre.

Un vote de l'ensemble des employés permet toutefois de rétablir l'ordre et de donner à l'AE le crédit nécessaire pour mener à bien son mandat, et ce, de concert avec les associations représentatives des corps que sont l'ACIDE, l'APEL et l'AGEPoly, de même qu'avec l'ACC, l'autre partenaire sociale.

Les délégués furent ensuite élus par l'ensemble des employés affiliés à Publica avec une participation à hauteur de 21.6%.

Chantal VICARI-STRICKLER, Robert DALANG et Olivier KERN sont élus.

Compte tenu des délais extrêmement courts imposés par le CEPF et de la période estivale choisie pour mener cette élection (04.07.2007-31.08.2007), l'AE ne peut que se féliciter d'avoir obtenu une telle participation.

Les délégué-e-s des employé-e-s et l'AE se sont, de surcroit, fait l'écho des revendications des employés au regard de la précarisation des conditions de retraite que la Réforme du régime de prévoyance de la caisse de pension du domaine des EPF entraine.

Pour éviter toutes nouvelles dissensions à l'avenir, l'AE se dote, suite à une nouvelle révision de l'Ordonnance du CEPF à ce sujet courant 2008, d'un règlement sur l'élection des délégués des employés à l'organe paritaire de la caisse de prévoyance du domaine des EPF.

Vivapoly

Selon la tradition, l'AE participe à Vivapoly chaque année avec un stand, proposant un apéritif gratuit ainsi qu'un concours doté de trois bons d'achat à la librairie du campus. Les questions du concours portent sur nos activités. C'est là un moyen correct de nous faire connaître de l'ensemble des étudiant-e-s et des employé-e-s de l'EPFL.

Polyvox – Communication vis-à-vis de l'extérieur

Le quiz mensuel « Polyvox » lancé lors de la précédente législature n'est pas utilisé durant la législature.

EPFL SB IPN LNM, PH H1 472 (Bâtiment PH), Station 3 - CH-1015 Lausanne

Téléphone: 021 693.44.14 Fax: 021 693.36.04

E-mail (Président) : alexandre.rydlo@epfl.ch E-mail (Secrétariat) : jocelyne.vassalli@epfl.ch

Site Internet: http://ae.epfl.ch



D'autres moyens de communication sont cependant utilisés pour renforcer la visibilité de l'AE auprès de l'ensemble des étudiant-e-s et des employé-e-s de l'EPFL.

L'AE met notamment en place des rencontres régulières entre le Bureau de l'AE et les Délégué-e-s des Conseils de Faculté.

La Présidence de l'AE rencontre par ailleurs à de nombreuses reprises les Présidents des associations représentatives des corps et les partenaires sociaux.

Ces rencontres, outre maintenir des échanges d'informations et de points de vue, amènent régulièrement à des prises de position communes sur des thèmes d'importance comme par exemple l'Ordonnance sur l'organe paritaire de la caisse de prévoyance des EPF, la Réforme sur le doctorat, le changement de la rémunération des assistants-doctorants, la prise de position sur les règlements d'application de la LEtr et de la LAsi, et la Directive relative aux voyages professionnels et au remboursement des frais.

Pr Aude BILLARD

Présidente de l'Assemblée d'Ecole

14.03.2006 - 11.09.2007

Laetitia HENRIOT

Présidente ad interim de l'Assemblée d'Ecole

12.09.2007 - 01.10.2007

Alexandre RYDLO

Président de l'Assemblée d'Ecole

02.10.2007 - 31.08.2008